



## GRILLE TARIFAIRE 2017 mise à jour le 19 août

DENOMINATION	TARIF Validé par AG 11/02/2017				
Frais d'enregistrement demande d'agrément nouveau propriétaire chevaux locaux et importés	5.000				
Frais d'enregistrement ou de modification de la fiche du stud book chevaux locaux et importés <b>(1ère modification gratuite)</b>	5.000				
<b>Frais d'enregistrement demande d'agrément nouveau propriétaire Poneys</b>	<b>2.500</b>				
<b>Frais d'enregistrement ou de modification de la fiche du stud book Poneys</b>	<b>Gratuit</b>				
Frais d'enregistrement de modification contrat d'association	5.000				
Frais d'enregistrement de modification contrat de location	5.000				
Frais d'enregistrement de modification des couleurs	2.500				
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval ne participant pas aux courses "Membres affiliés"	15.000				
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval ne participant pas aux courses "Membres affiliés", pour bénéficier de l'utilisation de la piste de galop en dehors des heures d'entraînements (modifié 2016)	18.000				
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval local ou importé inscrit au registre des courses	12.000				
<b>Cotisation annuelle membre propriétaire d'un Poney inscrit au registre des courses (1 voix délibérative/poney)</b>	<b>6.000</b>				
Cotisation annuelle membre « Associations Affiliées » (Clubs équestres) avec voix délibérative	15.000				
Cotisation annuelle membre « Licenciés » (officiels, entraîneurs, etc....)	0				
Cotisation annuelle membre « d'Honneur » (pendant 5 ans après annonce décès ou mise en retraite du cheval de course) = la moitié du montant de la cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval inscrit au registre des courses = 12.000FCP/2	6.000				
Cotisation boxe mensuelle chevaux et poneys ne participant pas aux courses <b>(se tarif s'applique également aux boxes vides)</b>	<b>4.000</b>				
Cotisation boxe mensuelle chevaux et poneys participant aux courses et chevaux retraités des courses	2.000				
Cotisation mensuelle Club EPERON (convention 2005)	40.000				
Cotisation annuelle utilisation de la piste cavalière par les membres des clubs EPERON + CET, hors de la présence de l'accompagnement d'un moniteur : (convention 2005)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: right;">Adulte</td> <td style="text-align: right;">15.000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Enfant de moins de 12 ans</td> <td style="text-align: right;">7.500</td> </tr> </table>	Adulte	15.000	Enfant de moins de 12 ans	7.500
Adulte	15.000				
Enfant de moins de 12 ans	7.500				
Cotisation mensuelle utilisation des 2 carrières : Fédération Equitation FPE+Club EPERON+CET (convention 2008)	<b>100.000</b>				
Cotisation annuelle pour utilisation du centre de l'hippodrome par la FPE pour organiser des concours de cross et les entraînements de cross (convention 2010)	Entretien				
Cotisation mensuelle Paddocks de l'aire de repos côté mer	Voir Trésorier dépend de la surface				
Licence Jockey ou Driver chevaux locaux ou importés <b>et Poneys</b>	3.000				
Droit d'entrée (engagement) en courses réservées aux poneys	<b>Gratuit</b>				
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop C (réservée aux chevaux nés à Tahiti de parents locaux, ou demi-sang) => 1 parent local+ 1 parent pur sang importé + chevaux dont la taille au garrot n'excède pas 1m50, (à 1m50 et plus le cheval sera classé en catégorie B)	5.000				
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop A (réservée aux chevaux purs sangs importés)	10.000				
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop B (réservée aux chevaux nés à Tahiti de parents purs sangs importés)	7.500				
Droit d'entrée (engagement) en courses chevaux attelés	10.000				
Dépôt d'une réclamation auprès du Directeur de Réunion lors d'une journée de courses	5.000				
Droit d'utilisation de la carrière du centre d'hébergement et de formation	0				
Cotisation mensuelle boxes de passage du centre d'hébergement et de formation	2.000/mois				
Cotisation journalière boxes de passage du centre d'hébergement et de formation	500/jour				
Amende pour non respect des règles d'utilisation des structures de l'hippodrome	5.000				
Amende pour injures au Jury ou à un commissaire	10.000				
Amende pour injures ou menaces envers un adversaire	10.000				
Amende pour non respect des règles de courses	10.000				
Amende pour retard ou perturbations volontaires au départ	10.000				
Amende pour usage abusif du fouet ou de la cravache	10.000				
Amende pour avoir coupé ou gêné volontairement la ligne d'un adversaire	10.000				
Amende pour fraude ou combines	10.000				
Amende pour dopage	50.000				